

**RÉGLEMENTS :**

Le concours débute le lundi 14 décembre 2020 et prend fin le 28 février 2021. Les recettes reçues après cette date ne seront pas considérées. Pour participer, vous devez être membre de l’Amicale. Il est possible de soumettre plus d’une recette. Il suffit de remplir un nouveau formulaire de participation pour chaque recette soumise ou utiliser un document maison.

IMPORTANT : La recette soumise doit être une création de la personne qui la soumet, ou encore des recettes familiales dont le participant a hérité. Ne sont pas admissibles les recettes tirées intégralement de livres, de magazines, de sites web ou de toutes autres sources de recettes publiées ou imprimées.

Vous pouvez nous soumettre une recette dans l’une des 3 catégories suivantes :

* Recette d’entrée/accompagnement ou
* Recette de plat principal ou
* Recette de dessert / collation

PRIX : Les 3 premiers prix consistent en un certificat cadeau de votre restaurant préféré ou de l’épicerie de votre région. 1er prix 250 $, le 2e prix 150 $, 3e prix 100 $ et 15 prix de participation de 50 $ (5 prix par catégorie)

**DÉROULEMENT :**

1. Compléter le formulaire de participation joint à votre journal ou télécharger le (document Word) sur le site.
2. Une fois complété, retourné le document, toujours en format Word, à l’adresse suivante : [communications@amicaledesretraitesbnc.ca](mailto:communications@amicaledesretraitesbnc.ca) OU par courrier à Amicale des retraités BNC/concours recettes, transit 4133-1, 15 boul. Lévesque, Laval H7G 1B3

\*Tout formulaire de participation incomplet sera rejeté.

**SÉLECTION DES GAGNANTS.**

Critères de sélection des 18 recettes finalistes :

1. Respect des consignes indiquées dans le présent « Règlements »
2. Ingrédients et quantités indiqués avec précision
3. Étapes de la recette claires et faciles à suivre
4. Fournir si possible une photo de votre plat.

**ANNONCE DES GAGNANTS.**

Les gagnants seront publiés sur le site web et sur notre infolettre.

Les 3 trois gagnants de 250 $, 150 $, 100 $ seront joints par téléphone et les noms seront également annoncés sur le site web.

Toutes les recettes seront publiées sur le site.

Tous les gagnants recevront leur prix par la poste.